

Billets d'Afrique Numéro 106 Septembre 2002

Mutations et verrouillages

L'actualité africaine est si chargée depuis fin juin que nos *Billets* de rentrée seront spécialement sélectifs. Nous évoquerons ici en préambule des événements ou des tendances porteurs de possibles changements, puis le courant qui voudrait perpétuer l'iniquité établie.

Dans le premier registre, il faut d'abord souligner la formidable victoire du peuple malgache. Nous avons eu la chance d'être sur place avec une délégation de la société civile française lors de la semaine décisive de début juillet : Paris dut s'incliner enfin devant l'intensité de la volonté populaire – l'aspiration à plus de justice et moins de misère, le rejet de la tyrannie –, tandis qu'une armée atypique, dans une culture non-violente, libérait les deux dernières provinces soumises au joug dictatorial, avec un maximum de négociations et un minimum de victimes. À l'ébahissement des militaires français qui avaient jadis conseillé cette armée.

Le 26 juin, fête de l'indépendance malgache, la chaise vide de la France était apparue comme un « magistral faux pas » – juste après la grotesque équipée d'une douzaine de mercenaires. L'Europe et les États-Unis ayant reconnu le régime boudé par Paris, le ministre des Affaires étrangères français, Dominique de Villepin, n'avait plus qu'à faire un aller-retour de rattrapage à Antananarivo. Lui-même et ses interlocuteurs s'employèrent sagement à sauver les apparences. Cela huila la réunion à Paris, fin juillet, des « Amis de Madagascar » : après avoir asphyxié pendant six mois la Grande Île, la « communauté internationale » rouvrit largement les robinets financiers.

Tout reste à réparer et à construire. Les pièges vont se multiplier. Ravalomanana n'est pas le Messie. Mais l'Île a vécu depuis décembre 2001 une dynamique exceptionnelle, un moment fondateur, qui interpelle le reste de l'Afrique dite francophone. Les Malgaches ne se sentent pas tout à fait africains, mais ils ont subi l'oppression françafricaine. Ils viennent de montrer que la décolonisation se passait d'abord dans les têtes. Cela a été pour eux une expérience « spirituelle » – un mot et une réalité sur lesquels ils insistent pour rendre compte de leur incroyable résistance, collective et pacifique.

Un autre facteur de changement s'est manifesté cet été, moins profond peut-être mais combien important pour les presque cent millions d'Africains happés ou concernés par la guerre, du Sud-Soudan à l'Angola en passant par les Grands Lacs et les deux Congo : la superpuissance américaine semble décidée à y modifier les règles de l'ingérence étrangère, pour son intérêt bien sûr, mais celui-ci pourrait coïncider un temps avec la soif de paix des habitants.

Schématisons (jusqu'à la caricature) : depuis plus d'une décennie, les Anglo-Saxons et la Françafrrique trouvaient avantageuse l'anarchie entretenue par des dictateurs ubuesques, des conflits ethnicisés et des seigneurs de la guerre dans des pays riches en matières premières aisément exploitables : les prétentions des États détenteurs de ces richesses naturelles en étaient amoindries, mais ces richesses étaient quand même extraites – *offshore* ou en contrebande. L'or et les diamants sortaient du Zaïre par des circuits parallèles, particulièrement juteux. On laissait se prolonger sans gêne l'autodestruction de l'Angola, la ruine du Sud-Soudan, quand on ne les favorisait pas. Puis s'ajoutèrent les horreurs des deux Congo, qui ne dérangent que les âmes sensibles.

On a l'impression que le raisonnement s'est d'un coup inversé. Washington a décidé que l'Afrique devait devenir l'une de ses principales sources d'approvisionnement pétrolier. Or le pétrole africain n'est pas seulement *offshore* : on en trouve en plein Soudan, aux confins du Tchad et du Centrafrique, on annonce des hydrocarbures vers les Grands Lacs, etc. Du coup, l'anarchie ou les guerres africaines sont considérées comme contre-productives, voire carrément nuisibles pour les « intérêts » US. Elles l'étaient aussi, en pire, pour les populations concernées ! Sont aussi évoqués les risques de prolifération de foyers « terroristes »...

Avec beaucoup de prudence et le moins possible de naïveté, l'on peut considérer que ce changement de cap offre une chance à saisir. Les Américains s'engagent avec détermination pour faire cesser des guerres qui contrarient leurs calculs ? Considérons aussi qu'elles étaient épouvantables, qu'elles favorisaient les leaders les moins respectables, matraquaient la société civile, étouffaient l'État de droit et la démocratie. La paix en Afrique centrale accorderait un soulagement vital – même si sont peu satisfaisants les processus qui y conduisent.

Si soudain l'on tord le bras à ceux qui, n'ayant pas perçu l'infléchissement de règles, s'obstinent dans une guerre sans fin et parfois sans nom, qui s'en plaindra¹ ? Seulement, comme ce changement est plus intéressé que philanthropique, il s'agira de mettre à profit le répit éventuel pour parer à de futures sautes de vent.

Face à ces grandes manœuvres au Soudan, au Congo-Kinshasa et dans les Grands Lacs, la Françafrrique se trouve ramenée à sa position initiale : subalterne². Avec Jacques Chirac à l'Élysée, elle a en principe quartier libre dans l'Hexagone. Ses réseaux verrouillent certains postes-clefs de l'appareil d'État qui lui avaient échappé. Les potentats amis devraient se retrouver parfaitement en phase avec Paris, et y multiplier les « visites privées ».

Curieusement, tout n'est pas si simple. À peine la Chiraquie a-t-elle tout conquis que s'opposent en son sein les stratégies des « anciens » et des « modernes ». Schématisons là encore : les uns estiment qu'il faut continuer comme avant avec les vieux amis ; d'autres qu'il est dangereux de se compromettre trop longtemps avec les dictatures les moins présentables, les plus « cassantes ». La divergence est allée jusqu'au clash à propos du cas Ratsiraka. « Monsieur Afrique » à l'Élysée, Michel Dupuch a compris trop tard que ce cas était désespéré. D'autres dinosaures ont l'impression de ne plus être aussi fêtés. Bref, en même temps que du verrouillage, il y a du grippage et des grincements. À suivre de près... Comme bien d'autres filigranes de ces *Billets*.

1. Autre exemple de changement de règles : à la fin des années 70, les États-Unis avaient installé partout en Amérique latine des régimes tortionnaires dits de « sécurité nationale ». Une bonne décennie plus tard, ils estiment que ces généraux brutaux sont vraiment trop compromettants. Leurs dictatures doivent céder la place. L'hégémonie américaine n'a pas cessé en Amérique latine. Faut-il pour autant regretter les Videla et autres Pinochet ?

2. La Françafrrique est née, aussi, comme une sous-traitance de la « guerre froide ». Cf. F.X. Verschave, *Noir Chirac*, Les arènes, 2002.

Espoirs à Madagascar

Nos précédents *Billets*, bouclés le 22 juin, laissaient le nouveau pouvoir malgache dans une absence quasi totale de reconnaissance internationale. La lente reconstitution d'une île disloquée desserrait quelque peu le blocus imposé par l'ex-président Ratsiraka, mais le recrutement de mercenaires faisait redouter les soubresauts sanglants d'une dictature agonisante. Tout s'est dénoué en un peu plus de deux semaines.

Sur le plan diplomatique, d'abord. La Suisse et la Norvège avaient reconnu la légitimité du président Ravalomanana. Washington pouvait tirer des bénéfices stratégiques d'une telle reconnaissance, mais laissait Paris mener le jeu. Une série de facteurs – dont la pression des milieux protestants, très mobilisés en faveur du choix des Malgaches (comme d'ailleurs les catholiques) – a finalement déclenché la distanciation de la Maison Blanche d'avec la FrancAfrique.

Les principales capitales européennes arrivaient au même constat : Paris fait fausse route – en compagnie du syndicat des dictateurs africains. Résultat : l'ambassadeur de France, Stanislas de Laboulaye, était le seul absent d'importance pour les cérémonies de l'indépendance, le 26 juin. À regret, sans doute : il tentait notoirement, depuis six mois, de faire comprendre à sa hiérarchie le rejet massif de Ratsiraka par les Malgaches. Sans guère d'écho au Quai d'Orsay, chez l'ex-ministre Hubert Védrine, et moins encore à la cellule africaine de l'Élysée.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, fut plus rapide à la détente. Paris avait tout à perdre si elle restait la dernière capitale occidentale à boudier le nouveau cours malgache. Le ministre a affrété un Airbus, il l'a bourré de journalistes (convoqués pour une information express, tels des granulés de café soluble), et il a fait un saut à Madagascar, le 3 juillet. Il y a annoncé quelques actions de coopération et rencontré Marc Ravalomanana, gratifié du titre de « *président* ».

Chacun a fait comme si de rien n'était. Ravalomanana a feint d'oublier que, le 24 juin encore, Paris subordonnait son "agrément" à l'entrée au gouvernement de la figure de proue du réseau françafricain local, l'ancien ministre des Finances de Ratsiraka, Pierrot Rajaoranelo – symbole du détournement des deniers de l'État (les droits de douane en particulier).

Dans sa brève allocution de bienvenue, le président malgache a glissé une pointe d'humour : il a remercié la France d'avoir mis un avion à sa disposition pour les négociations dites de Dakar II. Ce Falcon 900, tout récent, a été immobilisé à Dakar par un pneu crevé, puis il a subi au retour une très grave défaillance de son circuit hydraulique, contraignant l'équipage à un atterrissage d'urgence en Tanzanie... Le même avion était en parfait état, quelques jours plus tard, pour emmener un commando de mercenaires vers Toamasina, le dernier bastion ratsirakiste... (cf. *L'Express de Madagascar*, 15/07/2002, et sources directes).

Tout cela paraît surréaliste, mais on n'a pas fini de découvrir de quoi sont capables les réseaux françafricains. Quand de hautes personnalités malgaches attribuent à ces derniers des projets d'assassinat de Marc Ravalomanana, on ne peut malheureusement leur garantir que c'est impensable. Dominique de Villepin était l'interlocuteur ad hoc, puisqu'il affiche une vive hostilité à ces méthodes archaïques... Promu à ses côtés Directeur des Affaires politiques, n° 3 du Quai d'Orsay, Stanislas de Laboulaye aura sûrement à cœur de veiller au grain.

Sur le plan militaire, l'avant-dernière province aux mains des troupes et milices ratsirakistes, celle de Diego-Suarez, avait été libérée le 2 juillet. L'ex-président et ses proches s'envolaient le 5 vers la France, fuyant Toamasina, leur fief, qui tombait le 6.

Début juin, les Ratsirakistes tenaient encore les deux tiers de l'île. Beaucoup d'étrangers redoutaient une reconquête sanglante. C'était sans compter avec la dimension non-violente de la culture malgache : on n'agresse pas une partie du corps social sans anticiper la suite, une nécessaire réconciliation. Des officiers nous ont raconté leur progression par étapes, en une sorte de jeu de go, accompagnée en permanence de l'envoi d'émissaires ou de négociateurs. Un principe : convaincre plutôt qu'écraser. La "reconquête" d'un territoire plus grand que la France n'a fait, chez l'adversaire, que quelques dizaines de morts. C'est trop, mais c'est cent ou mille fois moins qu'avec les stratégies habituelles.

Politiquement, le semestre d'intense mobilisation collective s'est appuyé lui aussi sur un ressort culturel – et « *spirituel* » ont dit nos interlocuteurs. Au début de l'année, toute l'armée obéissait encore à Ratsiraka. Des centaines de milliers de gens stationnaient jour et nuit dans la rue, sans armes, pour protéger « leur » président. Parfois sous des pluies torrentielles. On y trouvait aussi bien des septuagénaires que de jeunes mères de famille. Un réseau de barricades bloquait l'accès à la vieille ville. Quand les généraux projetaient d'attaquer, leurs femmes ou leurs filles les appelaient sur leurs portables : « *Nous sommes sur ces barricades.* »

La victoire du peuple malgache est pleine de ces épisodes atypiques, qui attestent d'une inventivité "métapolitique" incroyable. Notamment dans la capacité à déjouer toutes les formes de provocation. Une mine d'expériences, de portée universelle.

Un déclic s'est produit : les Malgaches ont décidé de dire non à la misère et à la corruption. Marc Ravalomanana se retrouve investi de cette attente. Inutile de dire que la mission est au-dessus de ses forces. Un seul exemple : 90 % des juges seraient corrompus. On ne peut pas tous les renvoyer !

Le nouveau pouvoir a besoin du mouvement social. Ce dernier sera-t-il à la hauteur ? Sera-t-il suffisamment respecté, à côté des inévitables accommodements politiques ? Comme souvent, les résultats seront mitigés. Souhaitons-les dans la fourchette haute !

Parmi les problèmes qui se bousculent, citons celui de l'apurement du passé. Des sanctions excessives peuvent frapper des boucs émissaires, tandis que ne seraient pas touchés les bénéficiaires du pillage du pays. D'autre part, le monde agricole a été désorganisé par six mois de blocus, d'où un fort risque alimentaire, et l'industrie est exsangue. Il faudra de l'argent, mais surtout toute une ingénierie financière pour qu'il parvienne aux bons endroits.

Le premier point est le moins inquiétant : fin juillet à Paris, la « communauté internationale » a proposé 2,3 milliards de dollars. Comme si elle cherchait à se faire pardonner.

Pour appuyer la dynamique sociale, le mouvement démocratique, et concourir à la solution des défis économiques, la délégation des associations françaises qui s'est rendue début juillet à Madagascar (cf. communiqué ci-joint) est en train de constituer un « Consortium de solidarité avec Madagascar »¹.

1. Adresses provisoires : c/o Cimade, 176 rue de Grenelle, 75007-Paris. hanitrinala_r@yahoo.fr.

Communiqué final de la délégation d'associations françaises à Madagascar

(Antananarivo, 6 juillet 2002)

Au terme d'une semaine d'échanges avec la société civile malgache, la délégation d'associations françaises de solidarité internationale Cédétim, Cimade et Survie, représentant également les ONG de développement (CRID)* et l'association civique Agir ici, soit plusieurs centaines de milliers de citoyens français, exprime sa gratitude à tous ceux qui l'ont accueillie. Elle a été frappée par l'extraordinaire aspiration du peuple malgache à la démocratie et à la justice, ainsi que par le caractère profondément non-violent de sa lutte pour plus de dignité – une démarche dont nos interlocuteurs ont souligné la dimension spirituelle.

La population subit les effets d'une crise provoquée par l'ingérence injustifiable, en faveur d'un régime disqualifié, d'une coalition archaïque d'intérêts français et africains, la « Françafrique » néocoloniale, où les dictateurs prospèrent au nom d'une soi-disant fatalité de la fraude électorale. À cet égard, la détermination du peuple malgache à faire prévaloir son choix démocratique est exemplaire.

Un nouveau départ s'offre à Madagascar, riche de promesses, mais aussi porteur de risques. Il s'agira de traduire en institutions, en éthique politique, sociale et économique l'aspiration populaire à de nouvelles règles de jeu, plus conformes à ce que la culture malgache porte en elle de meilleur. Mais les difficultés économiques et le basculement politique peuvent fournir à des individus ou groupes mal intentionnés des failles où installer de nouveaux abus. Ils peuvent trouver en cela des appuis extérieurs, chez tous ceux qui pardonneront difficilement au peuple malgache d'avoir mis en échec leur système de domination et de prédation. Nos associations seront particulièrement vigilantes quant à ce risque, en lien avec les nombreux contacts noués durant cette semaine.

Lors de notre retour en France, nous nous attacherons à faire connaître la réalité de la situation à Madagascar, la nécessité d'une vraie et forte solidarité. Nous nous emploierons à susciter une convergence des organisations de la société civile désireuses de s'engager dans une solidarité renouvelée avec le peuple malgache, dans toutes ses composantes.

* Membres du CRID : AITEC, CCFD, Cimade, CODEV, Collège Coopératif, Fédération Artisans du Monde, Frères des Hommes, IRFED, Max Havelaar, Peuples Solidaires, RITIMO, Secours Populaire Français, SOLAGRAL.
7.500 groupes locaux, 180.000 bénévoles

L'UA et la démocratie

Instaurant à Durban l'Union africaine (UA), les dirigeants africains se sont engagés à tenir désormais des élections libres et honnêtes. Moyennant quoi, ils ont accueilli à bras ouverts les présidents zimbabwéen et comorien, qui venaient d'être frauduleusement réélu et élu, tout en refusant de reconnaître la volonté du peuple malgache.

Il faut dire que l'UA compte moins d'un quart de chefs d'État régulièrement élus. En 35 ans de pouvoir, son principal sponsor, le colonel Kadhafi, n'a jamais cru nécessaire de convoquer les électeurs. S'il est aussi le financier du futur « Observatoire permanent des élections » décidé à Durban, il faudra que, comme à Madagascar, la société civile africaine instaure son propre dispositif d'observation.

Nous ne sommes pas toujours d'accord, loin de là, avec le président sénégalais Abdoulaye Wade. Mais lui au moins est un élu du peuple. À Durban, le 9 juillet, il a apostrophé ses collègues apeurés par le précédent malgache : « *Qui d'entre vous, ici dans cette salle, a été élu selon des procédures véritablement régulières et démocratiques que vous réclamez avec tant d'obstination aux Malgaches ? Combien d'entre vous ne tripatouillent pas les suffrages pour se maintenir indéfiniment au pouvoir par la seule grâce du fusil, de la violence et autres coups d'État ?* »

Mercenaires pépères

La presse se perd en conjectures sur la signification du raid mercenaire au profit de Didier Ratsiraka éventé en juin. Elle avait eu le même genre d'interrogations en 1995 lors du raid de Denard aux Comores contre le président Djohar. Il s'agit dans les deux cas du même milieu mercenaire denardisant – proche de l'extrême-droite, quasi intégré à la DGSE, coutumier des manipulations. Et Jacques Chirac était déjà à l'Élysée.

Il y a un côté trop voyant dans ces opérations. Le raid de juin 2002, en particulier, a été suivi de bout en bout par les Services français. Les mercenaires ont voyagé dans un avion de luxe, ils ont été hébergés dans un palace à Dar Es-Salaam. « *Si nous avions pu mettre des autocollants et une banderole, nous l'aurions fait* », explique au *Monde* un proche du dossier (12/07/2002).

Pourquoi ? Une première explication relève de la manip' politique. En 1995, l'Élysée avait fait coup double : Denard avait renversé Djohar, considéré comme un gêneur, puis il s'était laissé arrêter par une opération de "police militaire" française. Paris donnait ainsi l'impression de désavouer le coup d'État et de répudier le recours au mercenariat ! De même, arrêter le raid contre Madagascar a permis à Dominique de Villepin de se poser en adversaire des vieilles pratiques françafricaines (« *Nous avons voulu faire un exemple* », a expliqué son porte-parole) – un capital d'image qu'il a fait fructifier dès le 3 juillet à Antananarivo.

Limites du genre : l'hostilité à la Françafrique de celui qui a été durant 7 ans le plus proche collaborateur de Chirac ne saurait être que relative ; et puisque de Villepin savait tout de ce raid, il pouvait plus simplement en empêcher le décollage.

L'autre explication relève de la tactique militaire : les mercenaires trop visibles auraient « animé le paysage » pendant que d'autres débarquaient par des moyens plus discrets. À Madagascar, l'on a pris très au sérieux cette seconde hypothèse : les manœuvres mercenaires et barbouzardes n'ont pas cessé depuis décembre 2001. Des mercenaires algériens, en particulier, seraient les auteurs du dynamitage des ponts. À Paris, évidemment, on discrédite la possibilité d'une action secrète malveillante. Par voie de presse, *as usual*.

Reste quand même un problème d'affichage : les « affreux » ainsi vilipendés ont débarqué tranquillement près de Lyon, et le Quai d'Orsay assure qu'il n'y a aucun moyen de les poursuivre. Il suffirait pourtant de faire voter la loi anti-mercenaire adoptée au printemps par le Conseil des ministres. Sous le gouvernement Jospin, mais sous la présidence de Jacques Chirac...

La paix aux forceps ?

Luc de Barochez résume crûment, dans *Le Figaro* (14/08/2002), le changement de donne évoqué dans notre éditorial : « Des processus de paix bloqués ou infructueux se remettent en branle. En RDC comme au Burundi ou au Soudan, les progrès ne sont pas encore assez tangibles pour susciter l'optimisme. Mais une évolution est perceptible et pour une fois, elle va dans le bon sens. [...] Les États-Unis multiplient les pressions sur les parties en conflit, afin de rendre les immenses richesses de l'Afrique accessibles à leurs entreprises. »

Washington avait déjà dévoilé au début de l'année sa décision de faire régner la paix en **Angola** en aidant à l'élimination physique de son ancien allié, Jonas Savimbi, sourd à toute évolution. Nous expliquions dès février (n° 100) que George W. Bush, sous la double pression du lobby pétrolier et du mouvement chrétien de solidarité avec les Sud-Soudanais et les Noubas, avait toutes les raisons de souhaiter la fin de l'interminable guerre qui empêche l'exploitation "sereine" des gisements du **Sud-Soudan**.

Les États-Unis ont de forts moyens de pression sur le gouvernement de Khartoum, en quête de légitimité, et sur la rébellion du Sud, la SPLA, qu'ils armaient. Les deux parties ont signé un accord le 20 juillet à Machakos (Kenya), sur deux questions-clés : l'autodétermination du Sud et l'aire d'application de la charia. Puis les deux chefs, Omar el-Béchir et John Garang, se sont rencontrés grâce à la médiation de l'Ougandais Museveni. Les pourparlers se poursuivent au Kenya.

L'accord est très contesté et discutable : il réduit le conflit à une guerre Nord-Sud et court-circuite la question centrale de la démocratie – qui pourrait permettre de prendre en compte la complexité soudanaise. Par ailleurs, le cessez-le-feu n'est pas encore conclu et Khartoum poursuit l'atrocité nettoyage ethnique des zones pétrolières. Mais les contestataires critiquent davantage les possibilités d'un contournement de l'accord que le principe de la négociation – approuvé par ceux qui sont proches de la population martyrisée.

Le risque principal est qu'entre le pétrole et les victimes, Washington privilégie trop le premier, et avec lui le régime de Khartoum. La rébellion ressurgirait alors forcément. Il n'y a pas de paix durable face aux guerres du pétrole si l'on ne traite pas de l'usage des recettes. Dès à présent, selon Hubert Barbier, secrétaire général de *Vigilance Soudan*, « 60 % des ressources pétrolières servent à armer les forces du président el-Béchir » (*La Croix*, 12/08/2002). Un cercle vicieux bien connu : on fait la guerre pour l'argent du pétrole qui paie la guerre pour le contrôle du pétrole dont l'argent paie la guerre... etc. La Conférence des évêques d'Afrique centrale a sorti en juillet un texte limpide sur cette machine infernale.

La logique de paix débouche sur la discussion et le contrôle des budgets, première étape de la démocratie. Exxon et son ami Bush n'en sont pas encore là : la major US a refusé de publier le montant de l'argent versé au régime angolais. Mais la démocratie peut naître de la paix sans qu'on l'ait souhaitée...

La paix par Pretoria ?

Au **Burundi** comme au Congo-K, Washington adosse son offensive de paix sur l'allié sud-africain. Nous n'avons pas la possibilité de traiter ici de la question burundaise, trop complexe : il y a parmi les acteurs de la guerre civile et la classe politique une ingéniosité spécifique à différer les espoirs de paix, laquelle est très dépendante de la situation au Congo-K. Notons toutefois que des rébellions armées sont enfin arrivées jusqu'à la table de négociation.

La vraie novation a peut-être eu lieu au **Congo-K**, avec l'accord de Pretoria signé le 22 juillet, puis paraphé le 30 par les présidents congolais et rwandais Joseph Kabila et Paul Kagame. La novation tient à ce que Washington a pressé les deux protagonistes majeurs de se concentrer sur deux points cruciaux : l'occupation du Congo-K par le Rwanda et le recours par Kinshasa à des officiers, des troupes et des milices liés au génocide de 1994. Outre les très fortes pressions, sur lesquelles nous reviendrons, il est prévu un calendrier accéléré de vérification de la "bonne volonté" des signataires, et l'intervention renforcée de « tiers » : des troupes sud-africaines et l'ONU.

Nous ne réexpliquerons pas un énième fois pourquoi le conflit au Congo-K est très compliqué. D'autant que les deux signataires de Pretoria s'abritent derrière cette complication pour ne pas traiter au fond les deux sujets qui fâchent ; bien au contraire, ils déploient à leur propos une formidable mauvaise foi. D'où la nécessité d'imposer des arbitres.

Les deux sujets sont liés : le régime de Kigali ne peut pas admettre ouvertement qu'il n'occupe pas seulement le Congo pour se protéger des génocidaires, et celui de Kinshasa ne peut pas reconnaître qu'il recourt à ces forces ignominieuses pour combattre l'occupation rwandaise.

Si le Rwanda s'en va, Kabila aura moins besoin des génocidaires présumés. L'un des plus recherchés a été livré spectaculairement au Tribunal pénal international d'Arusha (TPIR) : le général Augustin Bizimungu. La livraison s'est faite via les camps de regroupement des rebelles angolais, pour dédouaner Kinshasa.

Mais Kigali n'a pas envie de quitter les richesses du Congo. C'est donc de ce côté que s'est opérée la pression maximale :

- étranglement financier : des démarches explicites du FMI et de la Banque mondiale ont mis le marché en main : pas d'argent sans accord (les aides au Rwanda aident forcément aussi à payer la guerre) ;
- exhumation au TPIR des dossiers contre les officiers de l'APR (Armée patriotique rwandaise) auteurs de crimes de guerre en 1994 ;
- élucidation ultrarapide des responsabilités dans le massacre de quelque 200 militaires, policiers et civils à Kisangani, en mai 2002 : plusieurs enquêtes ont convergé vers le Conseil de sécurité de l'ONU, les noms des trois responsables ont été publiés (des officiers congolais supplétifs de l'APR)¹.

Quand on sait à quel point Washington a soutenu Kigali (voir *Lire*), l'apparition de telles pressions montre la détermination américaine. Le régime rwandais regimbe, il part en guerre contre le TPIR (qui a certes de très gros défauts). Mais il n'a plus le choix : ces militaires devront enfin entrer en politique et se mettre à négocier. Le choix du passage en force finit toujours par se heurter à des limites, comme on le voit avec la guerre absurde contre les Tutsis congolais (les Banyamulenge) ou la dégradation de la situation interne au Rwanda (économie et libertés).

Mais cette fois les limites sont désignées par le principal allié : il ne laisse plus passer astuces financières ni "bavures" militaires, contrairement à la tolérance antérieure. Le message passe difficilement : Kigali cherche à remettre en cause l'accord fraîchement signé à Pretoria et continue ses attaques contre le TPIR. Mais à ce jeu son crédit international s'épuiserait très vite.

À moins d'un nouveau revirement de Washington, le régime rwandais courrait de gros risques à ne pas assimiler la nouvelle donne. S'il la comprend, l'Afrique du Sud et l'ONU pourront faciliter l'objectivation puis la solution du problème de sécurité posé par les forces hutues résiduelles impliquées dans le génocide (un éventail de possibilités a été suggéré). La paix est donc peut-être moins éloignée qu'avant Pretoria. Sauf si les partisans de la guerre trouvent un nouveau miroir pour leurs doubles langages. Ils en sont capables...

1. Bernard Biamungu, Gabriel Amisi et Laurent Kunda. Cf. Human Rights Watch, *Crimes de guerre à Kisingani*, 08/2002, et le rapport de Mary Robinson, Haut-commissaire de l'ONU pour les Droits de l'homme.

Le sacre de Sassou III

Après 12 ans de dictature (Sassou I, 1979-1991) et 5 années de transition putschiste (Sassou II), le chef de l'État congolais, Denis Sassou Nguesso, s'est fait fabriquer un nouveau trône : avec la coopération française, ses fidèles ont écrit une Constitution à sa démesure ; ils ont ajusté les listes électorales à la taille, réduite, de son électorat ; ils ont bourré les urnes et faussé les résultats. Le Congo dispose désormais d'un monarque "élu", avec deux Assemblées soumises, pour un bail renouvelable. Un rêve chiraquien, que Sassou III a tenu à célébrer le 15 août. Avec une centaine de Peugeot 607.

Jacques Chirac n'a pas daigné ou pas osé venir fêter son ami. Il a dépêché le ministre de la Coopération, Pierre-André Wiltzer, lequel a validé sans broncher la fabrication de Sassou III : « *Ce processus s'est déroulé de manière régulière et démocratique. La France va continuer d'apporter son aide au Congo dans le cadre d'un partenariat renforcé et renouvelé.* » Wiltzer parle en connaissance de cause : son directeur de cabinet, Hervé Bolot, était jusqu'en juin ambassadeur à Brazzaville. Aux petits soins de Sassou.

Ingérences épiscopales

Les évêques du **Congo-B** ont une vision moins sereine. Ils se sont réunis quatre jours début juin pour parler d'or... noir. Ils ont résumé leurs réflexions dans un courrier au Président, qui les a reçus le 30 juin. Puis ils ont publié le 10 juillet dans *La Semaine africaine* un texte d'une rare vigueur : « *Un certain nombre de maux dont souffre notre pays découle de la mauvaise gestion des revenus pétroliers [... qui] entraîne l'inégalité, l'injustice, les guerres et la pauvreté, la mentalité rentière, source de négligence des secteurs vitaux de l'économie, la dette publique.* »

L'archevêque de Brazzaville, Mgr Antoine Milandou, précise : « *Le pétrole est devenu un des principaux enjeux des combats. La production est importante, mais le peuple ne connaît du pétrole ni les barils ni les dollars : il n'en connaît que le nombre de morts. Aujourd'hui encore, on pille, on bombarde, on tue pour le pétrole.* » (*La Croix*, 12/08/2002).

Les évêques émettent en conséquence des propositions "révolutionnaires" : l'adoption d'une loi sur la répartition des revenus pétroliers, l'instauration d'un comité de contrôle, incluant des organisations de la société civile, l'ouverture de comptes spéciaux au Trésor public et dans les institutions financières internationales pour sécuriser ces revenus. À leurs collègues français et européens, ils demandent de peser de tout leur poids sur TotalFinaElf pour qu'elle revoie la dette du Congo et gère sa production dans la « *transparence* » !

Inarrêtables, les prélats congolais ont communiqué leur ferveur à leurs voisins. Réunie début juillet en Guinée équatoriale, l'Association des Conférences épiscopales de l'**Afrique centrale** (ACERAC) a publié un rapport du même tonneau : *L'Église et la pauvreté en Afrique centrale : le cas du pétrole*. Qu'on en juge :

« *Une complicité s'est installée entre les détenteurs du pouvoir politique et les compagnies pétrolières.* » « *Bien malin est celui qui peut se prononcer sur nos revenus pétroliers, sur leur destination, sur leur gestion et sur ses bénéficiaires. Notre pétrole est encore, dans bien des cas, la réserve financière privée des pouvoirs en place* », tandis que le peuple continue « *à croupir dans la misère* ». « *Les revenus pétroliers ont servi au financement de l'achat des armes et à l'entretien des milices privées dans certains de nos États, quelquefois avec la complicité des compagnies pétrolières* » qui « *ont apporté des appuis financiers et logistiques à des partis belligérants dans la région.* » Etc.

Commentaire du ministre de l'« Information » de Sassou III, François Ibovi : « *Il n'est pas de la compétence de l'Église de créer la confusion en matière de gestion pétrolière.* » (*Les Dépêches de Brazzaville*, 17/07/2002).

La Société générale a accordé au printemps 210 millions de dollars de préfinancement pétrolier au Congo-Brazzaville. Un gage sur les recettes futures. Destination : « *Mystère et boule de gomme* » (*La Lettre du Continent*, 04/07/2002).

Panel sévère

Au printemps 2001, les **Tchadiens** ont placé en tête de l'élection présidentielle le député Ngarléjy Yorongar. Idriss Déby a renversé les résultats et prétendu, contre toute vraisemblance, avoir été réélu au premier tour. Yorongar a été arrêté et torturé.

Peu de temps auparavant, il avait saisi, au nom d'un certain nombre de ses compatriotes, le "Panel d'inspection" de la **Banque mondiale** : il est possible de faire appel à ce groupe de cinq experts indépendants en cas de dysfonctionnements d'un projet financé par la Banque.

Le panel vient de rendre un rapport très critique sur l'oléoduc Tchad-Cameroun : les études d'impact environnemental sont déficientes, par défaut d'indépendance ; la destination réelle de l'argent du pétrole suscite une « *grande inquiétude* » ; sur plusieurs autres points, la Banque est en infraction avec ses propres principes de précaution.

Il ne faudrait donc pas s'étonner si, comme souvent, le projet produit l'inverse des effets souhaités : des pollutions irrémédiables, le détournement des recettes, le renforcement de la dictature.

Sans parler d'une explosion certaine de la séropositivité dans la région d'exploitation. La Banque n'en a rien voulu savoir, explique Hélène Ballande, des *Amis de la Terre*.

Son Conseil d'administration se laissera-t-il inquiéter par les conclusions du Panel ? C'est peu probable. Réponse le 12 septembre.

Noir silence : procès boomerang

Idriss Déby, Omar Bongo et Denis Sassou Nguesso avaient intenté en 2000 un procès pour offenses à chefs d'État contre l'auteur et l'éditeur du livre *Noir Silence* (François-Xavier Verschave, président de *Survie*, directeur de publication de *Billets d'Afrique*, et Laurent Beccaria, gérant des éditions des Arènes). En 2001, ils avaient perdu en première instance. Sur la forme : le Tribunal avait estimé que le délit invoqué était contraire à la Convention européenne des Droits de l'homme. Les plaignants et le parquet avaient fait appel.

La 11^e Chambre de la Cour d'appel de Paris s'est prononcée le 3 juillet 2002. Sur le délit d'offense, elle n'a pas admis l'argument du Tribunal – validé pourtant par un arrêt récent de la Cour européenne des Droits de l'homme. Mais elle a relaxé les accusés sur le fond. Un jugement sans précédent à ce niveau. Une déroute pour les plaignants (même s'ils se sont pourvus en cassation). Une grande victoire pour les peuples congolais, tchadien et gabonais, pour les démocrates de ces pays et les victimes de ces régimes.

Il est désormais possible de qualifier Denis Sassou Nguesso de « *dictateur* », auteur de « *crimes contre l'humanité* », et d'évoquer sa « *complicité* » dans l'attentat contre le DC10 d'UTA ; de dire qu'Idriss Déby a entretenu « *soigneusement sa réputation de tueur, par des carnages réguliers* », de signaler son « *irrésistible attirance* » vers « *le pillage de l'État, la mise à sac des populations adverses et leur "terrorisation"* », d'écrire qu'il est « *goulu de transactions illégales* ». L'on peut qualifier Omar Bongo de « *parrain régional* », son régime de « *démocrature prédatrice* », perpétuée par la fraude électorale. Sans parler de toutes les accusations précises que ces trois potentats ont préféré ne pas relever.

Nul doute que ce jugement contribuera à ancrer dans les esprits l'illégitimité de ces trois dictatures. L'on comprend que l'extraordinaire mouvement démocratique malgache, qui a su imposer le choix électoral d'un peuple, ait affolé le cercle des tyrannosaures francophones – au point de parrainer l'envoi à Madagascar d'un commando de mercenaires d'extrême-droite. Le chef de ce commando, Marc Garibaldi, s'était associé en 1999 aux crimes sassouistes (via l'opération "Hadès").

Selon la Cour, « *il apparaît que les documents versés et les témoignages recueillis au cours de la procédure [...] établissent non seulement l'importance et l'actualité des sujets évoqués mais aussi le sérieux des investigations effectuées. [...] Si l'ouvrage se veut résolument militant, il ne trahit cependant pas son objectif de critique des systèmes politiques des États africains évoqués et du fonctionnement des relations internationales, spécialement avec la France. À ce titre, [...] il n'apparaît pas que la démarche de François-Xavier Verschave soit critiquable.* » L'auteur et l'éditeur sont donc déclarés « *non coupables du délit d'offense à chefs d'États étrangers.* »

De nombreux témoins ont, selon l'expression de la Cour, « *apporté leur crédit à l'ouvrage querellé* ». Trois avocats, William Bourdon, Antoine Comte et Francis N'Thepe, ont apporté leur ferveur et leur talent. Trois mille personnes avaient défilé en février 2000 en faveur des accusés, qui ont reçu le soutien écrit de quinze mille citoyens français et étrangers, et de nombreuses associations. Le jugement de la Cour d'appel est aussi leur victoire.

La démocratie selon Biya

Depuis plus d'une décennie, la pétrodicature **camerounaise** ne cesse d'affiner sa machine à frauder. Généralisant la corruption et écœurant les citoyens, elle ne sauve même plus les apparences. À force d'épuration des listes électorales, de votes multiples et de bureaux de vote fictifs, le scrutin législatif du 30 juin a accordé au parti présidentiel 133 députés sur 163. Même Douala, la métropole la plus hostile au régime, est censée avoir voté Biya ! Comme d'habitude, les observateurs de l'OUA et de la Francophonie ont salué le bon déroulement du scrutin.

La démocratie selon Conté

Le général-dictateur **guinéen** Lansana Conté ne peut s'empêcher d'exagérer. Ce même 30 juin, les "urnes" ont élu 112 candidats de son parti sur 114 députés. Il a fallu corriger les résultats à la baisse pour que les opposants aient quand même 19% des sièges...

Ould Taya non grata

Début août, le président mauritanien Maouya Ould Sid'Ahmed Taya est venu effectuer une « *visite privée* » en France. *Survie* et *Aircrige* (Association internationale de recherche sur les crimes contre l'humanité et les génocides) ont rappelé ses hauts faits dans un communiqué commun :

« – Une politique de discrimination et d'épuration ethnique à l'encontre de la population noire : en 1989, l'expulsion massive de 120 000 noirs au Sénégal et au Mali, où ils vivent toujours dans des conditions précaires ; en 1990-1991, l'élimination massive des noirs au sein de l'armée (500 tués en 4 mois).

– Le musellement de l'opposition par la censure de la presse, la fraude électorale, la dissolution des partis d'opposition (Attalia, Union des forces démocratiques / Ère nouvelle, Action pour le Changement), l'arrestation de leurs chefs de file (dont celle, en avril 2001, du Président du Front populaire Ch'Bih Ould Cheikh Malaïnine, toujours emprisonné avec deux de ses collaborateurs).

– La pratique de la torture dans les prisons, qui connaît actuellement un regain de violence, comme le montre le sort infligé à Mohamed Baba en avril 2002, torturé par les propres cousins du colonel.

– La tolérance des pratiques de l'esclavage et la répression violente des militants des droits de l'homme. »

Les deux organisations signataires ont appelé à rejoindre la manifestation organisée le 15 août par plusieurs associations mauritaniennes, sur le Parvis des Droits de l'homme, contre la présence à Paris du « *responsable suprême d'un pays où des crimes contre l'humanité ont été et continuent d'être commis.* »

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a souligné de son côté « *les actes de torture et les mesures de pression et rétorsion contre l'ordre des avocats et les partis politiques* ». Elle a rappelé que des victimes mauritaniennes sont engagées dans des procédures judiciaires en France contre plusieurs responsables des sévices qui ont été exercés sur leur personne.

La Chambre de l'instruction de Nîmes a récemment ordonné la mise en accusation pour crimes de torture du capitaine Ely Ould Dah devant la Cour d'assises du Gard. Ce dernier, qui résidait en France, s'en était échappé. Échappera-t-il aux sanctions prévues pour les tortionnaires ?

Le colonel Ould Taya, peut-être venu se faire soigner, ne s'attendait pas à pareil concert de protestations en plein mois d'août, au pays de son grand ami Jacques Chirac. Il a écourté son séjour.

Un fâcheux précédent : ces chefs d'État qui ont négligé le système de santé de leur pays ne pourraient plus venir tranquillement se faire soigner en France ? ceux qui ont détourné les richesses nationales ne pourraient plus venir en jouir en Occident ?

Le Niger mal mené

Les mutineries de cet été au Niger, aux apparences corporatistes, sont nées sur fond de dégradation économique et politique. La Françafrique a insinué auprès du Président Tanja, démocratiquement élu, le Premier ministre Hama Amadou. Celui-ci a progressivement accaparé le pouvoir. Il insupporte un nombre croissant de Nigériens, qui redoutent une évolution dictatoriale.

Paris et la Banque mondiale sont ravies par les privatisations. Vivendi a hérité de celle de l'eau – dont le prix a débordé. Les tarifs hospitaliers ont doublé. Hama Amadou a fait remarquer à la télévision que personne n'obligeait les Nigériens à aller à l'hôpital.

Le Premier ministre n'a pas personnellement ce genre de contrainte financière : il attribue de gré à gré les marchés publics, et assume ouvertement cet arbitraire. Un homme d'avenir ?

La seconde mort de Dulcie

Dulcie September, la représentante à Paris de l'ANC, le parti anti-apartheid de Nelson Mandela, a été assassinée le 29 mars 1988. Comme dans le cas du leader tchadien Outel Bono, la justice française s'est soigneusement abstenue de chercher l'assassin. Un non-lieu a été rendu le 17 juillet 1992.

Lors des auditions de la Commission sud-africaine Vérité et Réconciliation, le chef des escadrons de la mort de l'apartheid, Eugene De Koch, a livré le nom de l'exécuteur : le mercenaire français Jean-Paul Guerrier, alias capitaine Siam, un lieutenant de Bob Denard – également présent lors de l'assassinat du président comorien Abdallah. Cela n'a pas été considéré comme un « fait nouveau » susceptible de rouvrir l'enquête. Dix ans après le non-lieu, les faits sont donc prescrits.

Le gouvernement français « *a tout fait pour étouffer l'affaire* » a déclaré sur RFI (19/07/2002) une amie très proche de Dulcie, Jacqueline Dérens. Elle-même n'a jamais été interrogée. On n'en saura pas davantage sur les relations de haut niveau entre la France et le régime d'apartheid. Nucléaires entre autres. En mars 1988, Jacques Chirac était à Matignon et Charles Pasqua à l'Intérieur.

Services chiraquisés

La DST avait relancé l'affaire des otages du Liban, une vieille épine dans le pied de Chirac. La DGSE avait enquêté sur le financier japonais Shoichi Osada, un grand ami du Président, à la réputation douteuse : la banque qu'il a fondée, Tokyo Sowa, a fini en faillite frauduleuse.

C'était assez de prétextes pour reprendre en main ces deux Services. C'était surtout l'occasion d'en faire de véritables « cellules élyséennes », en nommant à leur tête de très dévoués serviteurs : Pierre de Bousquet de Florian à la DST, Pierre Brochand à la DGSE. Le premier, un ancien d'Elf puis de l'Élysée (1995-1999), est qualifié de « *proche de Chirac* ». On dit du second qu'il est un « *Chiraquien de choc* ». Ce diplomate serait en fait dans le « renseignement » depuis au moins un quart de siècle (*Le Canard enchaîné*, 26/06/2002, 14 et 21/08/2002 ; *Libération*, 04 et 25/07/2002).

Les Français l'ont voulu : la monarchie élyséenne n'a jamais eu autant de serviteurs, y compris clandestins, ni si peu de contre-pouvoirs.

Mandat

Selon le site centrafricain Kodro, le juge zurichois Paindreau aurait délivré début juin un mandat d'amener contre **Paul Barril**, en tant que bénéficiaire présumé de détournements de fonds orchestrés par l'oligarque Boris Berezovski. La Suisse ne respecterait-elle plus les institutions (l'impunité de Paul Barril, par exemple) ?

Le tremplin DOM-TOM

Les départements et territoires de l'Outre-Mer français ont trois avantages : offrir les richesses naturelles de leurs sols et sous-sols ; abriter des bases militaires ; constituer des caisses noires à usages multiples. Ils bénéficient de généreuses dotations budgétaires.

Ils sont aussi, apparemment, un excellent tremplin pour une nomination dans le nouveau dispositif chiraquien. Pierre Steinmetz, directeur de cabinet du Premier ministre, a été le bras droit d'un haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie. Le préfet Pierre Mutz a tenu le même rôle en Polynésie : il remplace Steinmetz à la tête de la gendarmerie.

Pierre de Bousquet de Florian, nouveau directeur de la DST, fut conseiller de Chirac pour les DOM-TOM. Philippe Marland, directeur de cabinet de la ministre de la Défense Alliot-Marie, a été secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie (comme Alain Christnacht, membre éminent du cabinet Jospin). L'avocat élyséen Francis Szpiner dirigea le cabinet d'un président du gouvernement de la Polynésie. Le ministre de la Justice Dominique Perben fut, de 1993 à 1995, ministre de l'Outre-Mer.

Son directeur de cabinet d'alors, Yves Cabana, une éminence du RPR, s'est-il éloigné du pouvoir quand il a préféré, à une brillante carrière administrative, un poste de consultant dans le Pacifique Sud et le nickel ?

Sida : « une guerre »

En 1993, l'OMS estimait qu'en investissant 1,5 milliards de dollars dans la prévention, on diviserait par deux le nombre de séropositifs en 2000. On ne l'a pas fait. Cette impéritie coûtera sûrement plus de dix millions de vies. Aujourd'hui, un plan global de prévention est estimé à 5 milliards de dollars. Il coûtera bientôt le double. Sans parler des thérapies refusées à des dizaines de millions de personnes...

« *Le sida est une guerre contre l'humanité* », est venu clamer Nelson Mandela à Barcelone, à la 14^e Conférence mondiale sur le sida. Cette guerre requiert aujourd'hui un minimum de 10 milliards d'euros.

En 1997, à Abidjan, Jacques Chirac s'était engagé à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès aux médicaments rétroviraux dans les pays du Sud. En juillet 2002, Chirac II règne sur le budget de la France. À Barcelone, il a envoyé les mains vides de son ministre de la Santé, le docteur Jean-François Mattei. Paris s'en tient à l'aumône promise par Lionel Jospin : 50 millions d'euros par an pendant 3 ans. Un peu plus d'un millième du budget de la Défense, pour cette « guerre » mondiale – où les Africains sont en première ligne : 7 000 décès par jour en 2001. (Act Up, 09/07/2002 ; *Libération*, 8, 10 et 13/07/2002)

Fin juin, lors du G8 à Kananaskis (Canada), Jacques Chirac s'était une fois de plus présenté comme l'avocat de l'Afrique. À la sortie, il s'est félicité d'un « *plan d'action* » en huit points (une liste de vœux pieux), ainsi salué par l'ONG *Oxfam* : « *Il ne manque que deux choses : de l'action et un plan* ». Pour M^e Chirac, il s'agit d'un « *partenariat d'un type nouveau, qui ne sera ni complaisant, ni rhétorique* ». (AFP, 28/06/2002 ; *Libération*, 29/06/2002). Décidément, l'antiphrase reste sa figure rhétorique préférée.

Bons points

– Le Musée du **Congo belge** à Bruxelles vient d'autoriser une commission d'historiens à accéder à ses archives. Le travail de cette dernière sera rendu public en 2004. La Belgique va sortir des placards « les fantômes du roi Léopold », selon le titre du retentissant ouvrage d'Adam Hochschild (cf. *Billets* n° 64) : les 5 à 10 millions de victimes de l'exploitation de son «domaine» congolais par le roi des Belges.

La Belgique peut se le permettre : elle n'a plus les moyens d'un impérialisme africain. La France est beaucoup moins libérale avec les archives de la colonisation et de la Françafrique.

– L'**ONU** a adopté le 24 juillet un nouveau protocole contre la **torture**, qui permet entre autres l'inspection internationale inopinée de prisons ou centres de détention des pays signataires. Les États-Unis avaient tout tenté pour empêcher cette adoption, soutenus par la Chine, Cuba, l'Iran et la Libye. Ils ne ratifieront pas ce protocole.

Ils prolongent en cela leur guérilla incessante et indécente contre les progrès de la justice pénale internationale.

– *Greenpeace* a remporté une importante victoire judiciaire. Infirmant la jurisprudence antérieure, le Tribunal de Grande instance de Paris a débouté la société nucléaire Areva qui reprochait à l'ONG d'avoir déformé son **logo**, une lettre A : sur le site de *Greenpeace*, l'ombre de ce A dessinait une tête de mort.

Les «victimes» de ce genre de détournement gagnaient jusqu'ici systématiquement leurs procès sur la base du droit commercial – comme si un concurrent leur avait fait subir un préjudice par des manœuvres déloyales. Or, précise le jugement, « *l'action de Greenpeace ne se situe pas sur le terrain commercial mais sur le terrain de la liberté d'expression dans le cadre du droit à la critique et à la caricature.* »

– **Charles Pasqua** a été contraint le 25 juillet de démissionner de son fief principal, la présidence du conseil général des Hauts-de-Seine, pour pouvoir conserver son mandat de député européen et l'immunité y attachée. (*Libération*, 31/07/2002). Les temps sont durs.

Quelque temps auparavant, le patron de la brigade financière, Noël Robin, avait transmis aux juges Courroye et Prévost-Desprez une « Synthèse des investigations relatives aux relations entre messieurs Pierre Falcone, Arcadi Gaydamak, Charles Pasqua et **Jean-Charles Marchiani** ».

Ce rapport accablant établit comment les deux premiers ont contribué au train de vie et à l'activité politique des deux derniers, avec des prestations en nature et en espèces dont le total dépasse largement le million d'euros. Les bénéficiaires ont favorisé la signature de contrats d'armements avec l'Angola, en contradiction avec la politique officielle du gouvernement français, pour un total de 463 millions de dollars.

Agenda

À **Paris IV** (17 rue de la Sorbonne) du **16 au 19 septembre 2002**, le *Centre Littérature et savoirs à l'épreuve des violences politiques* et l'Association internationale de recherche sur les crimes contre l'humanité et les génocides (*Aircrige*) organisent un important colloque sur les multiples formes et composantes du négationnisme historique :

L'Histoire trouée. Négation et témoignage.

Pour obtenir le programme des 44 interventions, s'adresser à :
aircrige@hotmail.com ou kalisky@club-internet.fr. Tél. 06 60 71 53 94.

(Achevé le 25/08/2002)

ILS ONT DIT

Françafrique

« Notre pays a été mis en coupe réglée, victime d'une prévarication insoupçonnée [...]. Ma position de chef de gouvernement sans pouvoir de décision, doublée de ma formation comptable et d'économiste, [...] m'a permis de découvrir l'immensité de cette prévarication. [...]

La déclaration historique de Maurice Péré [*ancien président de l'Assemblée togolaise*] appelant à une réforme dans le fonctionnement du Parti [*présidentiel*] a fait beaucoup de victimes. [...] Certains jeunes [...] soupçonnés d'avoir écrit un tract invitant les jeunes à soutenir son initiative réformatrice [...] ont été appréhendés et conduits au camp Landja. Là, sous le commandement d'Ernest Eyadema [*fils aîné du Président*], ils ont reçu des traitements inhumains et dégradants, qui rivalisent avec les méthodes des bourreaux nazis. [...] Ces tortures sont connues sous les noms de "piscine", "salle d'attente", "boulevard du 13 janvier", etc. » (**Agbéyomé KODJO**, ex-Premier ministre du Togo, limogé en juin. Interview à *L'Autre Afrique*, 17/07/2002).

« Les dysfonctionnements [... dans l'État togolais] se traduisent par [...] l'instrumentalisation de la justice à des fins politiques, l'isolement diplomatique de notre pays, le marasme économique et financier, la gestion patrimoniale et opaque des finances publiques. [...]

Les recettes fiscales et douanières de l'État sont versées dans un compte unique à la BCEAO placé sous le contrôle du Président de la République qui autorise lui-même toutes les dépenses [...]. En l'absence de tout contrôle, ce système laisse la porte ouverte à tous les abus depuis les prélèvements sans justification à la source dans les régies financières de l'État. [...]

Dans le registre macabre, c'est le fils aîné du Chef de l'État qui profère en toute impunité des menaces de mort contre le Chef du Gouvernement. [...]

D'honnêtes citoyens sont détenus en toute illégalité [...]; d'autres condamnés à de lourdes peines de prison par une main invisible qui n'hésite pas à corrompre les magistrats en vue de vaincre leur résistance [...].

Les sociétés d'État sont victimes [...] d'un racket scandaleux. À l'OTP [*Office togolais des phosphates*], le passif exigible [...] a été porté de 12 milliards de FCFA à 80 milliards [*120 à 800 millions FF, soit une différence de 680 millions FF, 103 millions €*] à la veille de l'opération de privatisation, sur lesquels une bonne partie a servi à couvrir les besoins de Lomé II [*le palais présidentiel*]. [...] Dans certains cas, pour couvrir les besoins de Lomé II, cette société n'hésite pas à recourir à des prêts bancaires [...] dont le remboursement est transféré sur la dette publique de la gestion. [...]

Au Port autonome de Lomé, [...] le Directeur général prélève [...] au profit de Lomé II [...] 1,2 milliards par an [*1,8 million €*]. [...] Les marchés publics sont truqués au profit des parents et amis. [...] Les ressources de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) sont siphonnées par Lomé II. [...] ». (**Le même**, Déclaration in *Motion d'information*, Lomé, 01/07/2002).

[*Interrompons-là cette litanie. Le Premier ministre limogé a vécu de l'intérieur les turpitudes du régime pillard et tortionnaire de Gnassingbé Eyadema. Cet Ubu a fait en juin une "visite privée" en France. Il a été reçu à l'Élysée par Jacques Chirac. Dominique de Villepin et Michèle Alliot-Marie ont fait le déplacement à sa résidence (La Lettre du continent, 04/07/2002). Toute honte bue.*]

« En dirigeant moi-même le coup d'État d'avril 1999, j'ai voulu dire aux Comoriens : "Cette fois, c'est moi qui orchestre la manœuvre, pas Bob Denard. Il vaut mieux un coup d'État dirigé par des nationaux plutôt que par des mercenaires". » (**Colonel Assoumani AZALI**, président de l'Union des Comores, cité par *Libération* du 16/07/2002).

[*Trois ans plus tard, le colonel a « orchestré » un scrutin présidentiel tellement pipé que les autres candidats ont refusé d'y participer. Il est venu mi-juillet à Paris faire bénir sa « légitimité démocratique » par le nouveau ministre de la Coopération, Pierre-André Wiltzer. Reçu au club des démocraties francophones, il aura droit à un surcroît d'assistance militaire et policière. Car ce « national » n'en est pas vraiment un. Comme la quasi totalité des officiers qui dirigent les ex-colonies françaises, il est le choix de Paris. Son putsch de 1999 était impensable sans l'aval des Services.*]

Il y a eu un couac dans la « manœuvre ». La nouvelle Constitution fédérale de l'archipel comorien entraîne aussi l'élection d'un président pour chacune des trois îles (hors Mayotte annexée par la France). Or les habitants de l'île principale, la Grande Comore, ont réussi à élire en mai un civil opposé au colonel, Abdou Soulé Elbak. Ce dernier s'est mis en tête de rompre avec « la corruption, le népotisme et le clientélisme ». Il a voulu nommer de nouveaux directeurs des Impôts et des Douanes : aussitôt, le colonel Azali a fait donner l'armée, qui a occupé les bâtiments publics. Pas touche aux tiroirs-caisses !.

« Sur les dix dernières années, la rentabilité pour l'actionnaire [*de TotalFinaElf*] a été de 25 % par an, et sur les cinq dernières années, elle a même été de 30 % par an ! Cette performance est parmi les toutes premières de la Bourse de Paris. » (**Thierry DESMAREST**, PDG, in *TotalFinaElf, Guide de l'actionnaire individuel. Partager les valeurs du groupe*, p. 3).

[*Avec les compliments des Congolais, des Angolais et des Birmans. Une telle rentabilité n'est possible qu'avec des pratiques durablement délinquantes, pour ne pas dire criminelles. « Les mœurs de cette industrie n'ont rien à voir avec ce qui se pratique ailleurs », avertissait Le Floch-Prigent, prédécesseur de Desmarest. Mais ce dernier n'a manifestement pas l'intention de guider l'actionnaire individuel vers les raisons de ce surprofit.*]

Madagascar

« Le Madagascar qui émerge de cette épreuve n'est pas le même que celui qui y est entré en décembre. Il est transformé très profondément. [...] Il s'agit bien d'une mue de la société malgache, dont nous devons tenir compte, parce qu'elle affectera le fonctionnement des institutions et de l'économie nationales, la relation avec l'extérieur, et partant la relation entre Madagascar et la France. [...]

Il y a [eu] d'abord la volonté de changement exprimée dans toutes les couches de la société et sur toute l'étendue du territoire. Non seulement la volonté de changement, mais l'idée que ce changement était possible. [... Il s'est agi d'une] expression véritablement nationale [...] où les appartenances ethniques ont été gommées. Malgré les tentatives de division du pays, malgré les barrages, la population malgache est demeurée unie dans l'épreuve. [... Son abnégation pendant la durée de la crise révélait] une véritable prise de conscience collective de ce que les épreuves du moment permettraient un avenir meilleur. » (**Stanislas de LABOULAYE**, ambassadeur de France à Madagascar. Discours prononcé à l'ambassade le 14 juillet, peu avant sa promotion au Quai d'Orsay. Cité par *Madagascar Tribune*, 15/07/2002).

[*Manifestement, l'ambassadeur a compris ce qui s'est passé. Son hommage à la détermination du peuple malgache a un côté paradoxal : lui-même était en principe chargé de la contrer. Souhaitons qu'en ses nouvelles fonctions de Directeur des Affaires politiques au Quai d'Orsay, Stanislas de Laboulaye se souvienne que « le changement est possible », et qu'il n'est peut-être pas nécessaire de le faire payer trop cher. Cf. plus loin le dialogue Stiglitz-Camdessus.*]

Algérie

« Notre mission était de [...] faire implorer [... l'intégrisme] par tous les moyens, chantage, corruption, menaces, [... rafles, tortures, exécutions]. Nous avons établi la liste des personnes les plus dangereuses et demandé leur arrestation. En vain : on avait besoin d'eux pour créer des groupes terroristes. À la place, on a arrêté à tort et à travers. On cherchait à radicaliser le mouvement. [...] On commençait par infiltrer les noyaux des mouvements armés. Puis cela a pris une telle proportion qu'on ne savait plus qui était qui. Plus personne ne parvenait à contrôler tous ces groupes. Nous avons lutté contre le terrorisme avec des méthodes de terroristes. Ce n'était pas une tolérance, c'était une méthode de travail. Sinon on n'aurait jamais atteint les 200 000 morts. » (**Colonel Mohamed SAMRAOUI**, adjoint du général Lamari, le patron du contre-espionnage algérien. Témoignage au procès en diffamation intenté par le général Nezzar contre le lieutenant Habib Souaïdia, auteur de *La sale guerre*, et son éditeur François Gêze. Cité in *Libération* du 06/07/2002).

[*Une semaine durant, ce fut le procès édifiant du quarteron de généraux qui régent l'Algérie. Cetteunte est prête à tout pour conserver le contrôle de la rente pétrolière. Et notamment à reproduire les méthodes des Massu, Le Pen, Aussaresses, quatre décennies plus tôt. Le journal algérois Liberté en a convenu : ce « procès en diffamation s'est transformé en réquisitoire contre l'armée. [...] La première erreur de ce procès est qu'il n'avait pas lieu d'être ». Habib Souaïdia a convaincu, certains de ses témoins furent bouleversants. Le parquet n'a pas requis de peine. Jugement le 27 septembre.*

*Les avocats des accusés, M^{rs} William Bourdon et Antoine Comte, sont aussi ceux de trois Algériens qui ont porté plainte contre le général Nezzar pour « tortures ». Cette plainte a été rejetée le 4 juillet par le parquet, « en l'absence d'élément grave ou concordant ». Visé par une plainte similaire en avril 2001, le général avait bénéficié, selon Antoine Comte, d'une « exfiltration par les services français ». Commentaire de William Bourdon sur le rejet de la seconde plainte : « le général Nezzar n'a plus besoin pour l'instant de fuir la France puisque la France fuit ses responsabilités ». (*Libération*, 06/07/2002 ; *Le Monde*, 07/07/2002)]*

Extrême-droite

« Redonner du travail aux Français, redonner les Françaises aux Français, retrouver une race pure. [...] Il faut exterminer ceux qui n'ont pas de racines pures. Nous sommes pour la solution finale. [...] Extermination. » (**Quatre jeunes Perpignanais** de 19 à 22 ans rencontrés par la journaliste Françoise Cruz, in *Le Monde*, 30/07/2002).

[*Comment peut-on laisser de tels individus en liberté ? L'on sait que la justice niçoise est un fief de la Grande Loge Nationale Française, un mixte d'affairisme, de Françafrique et de Services. Ces derniers instrumentalisent les cercles d'extrême-droite, en particulier comme viviers de mercenaires. Le procureur Montgolfier a constaté que les dossiers relatifs aux agressions commises par le groupe fasciste GUD à la faculté des lettres de Nice avaient mystérieusement disparu (*Le Monde*, 30/07/2002).*]

Mondialisation

« L'Afrique pratique plus de mille langues, mais je voudrais parler une langue que nous comprenons tous : le Rendement des capitaux investis (ROI). Le ROI moyen des investissements en Afrique est de 31 pour cent. Aucune autre région du monde ne peut prétendre à un tel potentiel de profit. » (**Walter KANSTEINER**, secrétaire d'État américain adjoint pour les Affaires africaines, le 01/11/2001 devant le Corporate Council on Africa à Philadelphie. Cité le lendemain par l'agence Pana).

[*La règle à calcul de ce Monsieur Afrique US ressemble à celle de Thierry Desmarest.*]

« [*Le capitalisme américain*] est miné par la collusion, la confusion des intérêts et l'opacité. C'est devenu un capitalisme de copains, de connivence. [...] Grâce au financement des campagnes électorales, certaines compagnies ont acquis une influence exorbitante à Washington ». (**Joseph E. STIGLITZ**, Prix Nobel d'Économie, ex-économiste en chef de la Banque mondiale. Interview au *Nouvel Observateur* du 18/07/2002).

[*Le capitalisme français n'a en l'espèce rien à envier au grand frère US.*]

« Le remboursement des dettes extérieures [... est] la principale obsession des hommes du FMI, car ils défendent avant tout les intérêts des grandes banques privées internationales.

En décembre 1997, [...] j'ai dit à Michel Camdessus, à l'époque patron du FMI, tout le mal que je pensais [... de sa thérapie de la crise asiatique]. Il m'a répondu que, pour qu'un peuple se redresse économiquement, il fallait "qu'il souffre". Je lui ai demandé : "Mais pourquoi imposer cette souffrance si ce n'est pas nécessaire et surtout si c'est contre-productif ?" "Car, ai-je ajouté, vos mesures conduiront inévitablement à des émeutes, et les émeutes sont toujours contre-productives". Il a rétorqué : "Si nous découvrons que

nous avons eu tort, nous reviendrons en arrière". "Mais quand, lui ai-je demandé, au bout de combien d'années ? Ce sera de toute façon trop tard. Certaines souffrances sont irréversibles". [...]

S'attaquer aux décisions du FMI, c'est s'opposer au département du Trésor américain [... qui] dirige de fait le Fonds. Or quel dirigeant politique européen a envie d'engager un bras de fer avec le Trésor des États-Unis ? » (**Idem**).

[La question serait plutôt : quel mécanisme de sélection fait qu'aucun dirigeant européen n'est en mesure de contester la politique choisie par le Trésor US ?]

« Le mécanisme de l'OMC repose sur trois principes fondamentaux : transparence, non-discrimination et égalité des droits pour tous les pays quels que soient leur taille, leur puissance et leur niveau de développement grâce au système de vote qui donne une voix à chacun des membres. Aucune autre organisation internationale ne reconnaît ni ne respecte autant les droits des pays les plus petits et les moins influents : nous l'avons appris à nos dépens lors du conflit de la banane, qui a vu le David de l'Équateur marquer des points contre le Goliath européen. » (**Pascal LAMY**, commissaire européen chargé du Commerce international. "Rebond" à *Libération*, 12/07/2002).

[Le commissaire Lamy écrit beaucoup, il s'attache à communiquer avec la "société civile". Il faut pour cela, quand même, ne pas trop prendre les gens pour des billes. Non seulement la pratique de l'OMC est l'exact contraire des principes qu'énonce Pascal Lamy, mais l'exemple qu'il choisit est truqué : la plainte du David équatorien était initiée et féroce ment soutenue par les multinationales US de la banane, et donc par le super-Goliath de Washington.]

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Le Monde, *L'affaire Falcone pèse sur le voyage de M. de Villepin en Angola*, 19/07/2002 (Fabrice LHOMME) : « Le ministre angolais des Affaires étrangères Joao Bernardo de Miranda avait [...] souligné mercredi [17/07/2002] que "l'affaire Falcone [avait] causé beaucoup de dégâts" dans les relations franco-angolaises. [...] Le président] Dos Santos envisageait [...] de demander vendredi [19/07/2002] à M. de Villepin [en visite à Luanda] que le gouvernement français retire les deux plaintes déposées par l'ancien ministre de la Défense, Alain Richard, contre Pierre Falcone et son associé, l'homme d'affaires Arcadi Gaydamak. [...] Ni le cabinet de Mme Alliot-Marie, ni le service communication du ministère de la Défense n'ont souhaité s'exprimer [sur cette question].

Trois semaines avant le déplacement de M. de Villepin en Angola, M^e Francis Szpiner, l'avocat du ministre des Affaires étrangères – il conseille également Jacques Chirac sur les "affaires" – s'était rendu en Israël auprès d'Arcadi Gaydamak [... qui] a trouvé refuge dans ce pays. [...]

Les policiers, qui ont récemment saisi l'agenda 1997 de Pierre Falcone, ont trouvé, à la date du jeudi 17 avril, la trace d'un rendez-vous entre M. Falcone et M. de Villepin. »

[Le retrait de la plainte du ministre de la Défense serait le plus sûr moyen de tordre le cou à l'Angolagate.]

L'Express, *Alfred Sirven. L'escroc du siècle*, 09/08/2002 (Gilles GAETNER et Jean-Marie PONTAUT) : « L'incroyable travail du juge Van Ruymbeke [a permis de dresser] un tableau complet des détournements dans la tentaculaire affaire Elf. [...] Le magistrat évalue à 1,134 milliards de francs le montant des sommes distraites par l'ex-n° 2 d'Elf. [...] Cette arnaque, tant par l'ampleur des sommes en jeu que par la complexité des circuits utilisés, semble à peine croyable. [...]

Ce trésor [...] a suivi quatre chemins. Une première montagne d'argent, 325 millions de francs, a été récupérée en espèces [...]. Des centaines de valises bourrées de billets provenant des comptes suisses étaient livrées à Paris aux domiciles d'Alfred. Cet argent a visiblement alimenté un vaste circuit de corruption politique, tant en France qu'à l'étranger. [...]

Une autre partie [...] – 116 millions de francs exactement – lui a permis d'acquérir un château, une somptueuse villa à l'étranger et de s'approvisionner sans compter auprès d'antiquaires huppés et de joailliers célèbres.

Le troisième poste de dépenses, 345 millions de francs, demeure, si l'on ose dire, le plus professionnel. En témoignent les millions de francs de commissions versées à des tiers, à l'occasion de contrats passés avec le groupe Elf. Une pratique qui lui a permis d'acquérir des positions dominantes dans de nombreux pays : Allemagne, Venezuela, Espagne, États africains, etc. Chaque fois, les intermédiaires se sont servis copieusement, alimentant, à leur tour, la valse folle des malles d'argent.

La dernière partie, 347 millions de francs, [... une] opulente cagnotte personnelle, [...] a permis à Alfred de mener une existence de nabab aux Philippines. [Cette dernière partie a circulé entre le Liechtenstein, Monaco, la Suisse, Jersey et Hong Kong.]

[...] Au sujet des sommes utilisées après son départ d'Elf, Alfred Sirven affirme : "Elles appartenaient, pour la plus grande partie, à mes mandants congolais". »

[Elles n'appartiendraient pas plutôt au Congo ?]

Criminalité

L'Autre Afrique, *"Fonds" Abacha. La City de Londres ne veut pas lâcher le pactole*, 03/07/2002 (Eder LIZI) : « C'est une transaction singulière que vient de conclure le gouvernement fédéral nigérian avec les héritiers de l'ancien dictateur Sani Abacha. [...] La famille [...] s'engage à restituer 1,2 milliard de dollars à l'État nigérian. En échange de quoi, elle bénéficie d'une amnistie partielle et du droit de garder 100 millions de dollars, supposés avoir été "acquis avant 1993", date de l'accession au pouvoir de l'ex-général. [...]

Il s'agit [...] d'un "accord au rabais", confie un proche du Comité des comptes publics, présidé par le "Monsieur Propre" du Nigeria, le sénateur Idris Abubakar. Selon les estimations du Comité, les fonds détournés par Abacha atteignent 2,2 milliards de

dollars. [... L'argent est passé entre autres par le] Crédit suisse de Zurich, [... le] Liechtenstein [... au profit de] "fondations humanitaires" [...] créées pour la circonstance, [...] à Monaco, [...] puis en France, auprès de Paribas et HSBC. [...]

Le principal animateur du réseau est Abubakar Attiku Bagudu, ex-ministre fédéral et banquier désigné du général Abacha. À lui seul, il aura coordonné les placements effectués dans une quinzaine de banques londoniennes. [...] Le "réseau Bagudu" détient le secret du milliard manquant au compte total des fonds Abacha. [...] Le Nigeria aura beau invoquer le caractère délictueux des faits, la loi britannique reste du côté d'Abubakar Bagudu, heureux propriétaire d'un luxueux appartement à Kensington Road.

[... Ce] refus de Londres de coopérer [... montre] une pratique du secret qui favorise délibérément les entreprises criminelles. [...] C'est la peur d'un krach financier qui pousse Londres à devenir le receleur d'Abacha. Une éventuelle coopération avec Londres déboucherait sur la restitution de près d'un milliard de dollars, autant de manque à gagner pour les finances de la City. "Qui sait s'il n'y a pas d'autres fonds suspects, l'argent de Mobutu et celui de tous les dictateurs déchus ?", s'interroge le sénateur Abubakar. »

[Au Royaume-Uni, le pouvoir d'achat annuel moyen est de 23 500 \$, contre 900 au Nigeria. Il va de soi que le premier pays a plus besoin que le second du milliard de dollars volé !

Londres tique sur les 233 milliards de dollars d'aide alimentaire demandés par l'ONU pour secourir 300 à 500 000 Angolais : cela « ne représente que trois semaines de ressources pétrolières pour le gouvernement. » (La Croix, 22/07/2002). Mais les pays occidentaux n'ont-ils pas tous aidé ce gouvernement à détourner ces ressources pétrolières, à gager même ses recettes futures ?]

Libération, États-Unis : black-out sur le charbon, 11/07/2002 (Fabrice ROUSSELOT) : « Neuf mois après les attaques au bacille du charbon qui ont provoqué la mort de cinq personnes, les questions se multiplient aux États-Unis sur l'enquête menée par le FBI et le mystère qui l'entoure. [...] Le gouvernement est accusé de freiner volontairement une investigation qui pourrait peut-être le gêner. [...]

Les autorités ont la conviction que la bactérie n'est pas étrangère, mais [...] proviendrait de la souche Ames, développée dans le cadre de l'Institut militaire de recherches sur les maladies infectieuses de Fort-Derrick [...]. Il y a deux semaines encore, un "officiel" confie au New York Times que le bacille dissimulé dans les lettres "a moins de deux ans". Ce qui exclut les hypothèses du vol dans un laboratoire d'une bactérie vieille de plusieurs années et confirme l'hypothèse d'un scientifique, apparemment américain. [...]

À la mi-juin, le FBI laisse entendre qu'il s'intéresse à un scientifique, le Dr Steven J. Hatfill, employé à Fort-Derrick de 1997 à 1999. [...] Un journaliste du *New York Times* [... assure qu'Hatfill] "a des liens avec le département de la défense, la CIA et le programme de biodéfense américain. [...] Barbara Rosenberg, présidente de la Fédération des scientifiques américains, [...] a révélé qu'Hatfill avait participé à une étude en 1999 sur la probabilité d'une attaque à l'anthrax par le courrier. Ou encore qu'il se trouvait au **Zimbabwe** quand une épidémie de charbon avait atteint des milliers de fermiers noirs à la fin des années 70. À l'époque, l'armée blanche de Rhodésie avait été soupçonnée d'avoir dispersé la bactérie. "Imaginez qu'Hatfill évoque une complicité des Américains avec les Rhodésiens dans cette affaire, renchérit Robert Jereski, le directeur de la New York Coalition for Public Safety, ce serait une bonne raison pour le laisser tranquille".

[... Selon l'expert en bioterrorisme Jonathan Tucker,] "plusieurs informations font état du fait que la CIA a poursuivi les programmes de recherches sur les armes biologiques bien après la signature, en 1970, de la Convention internationale contre le développement de telles armes [...]" ».

[Ah ! Le Zimbabwe pourrait avoir été la cible d'une arme biologique, avec la complicité des Américains ? Le vrai problème, c'est que l'objectif et les limites des recherches militaires les plus en pointe échappent à tout contrôle démocratique, a priori et même a posteriori. Ainsi l'Élysée n'a-t-il renoncé aux essais nucléaires que lorsque la France était prête à lancer un programme de simulation – lequel pourrait servir « à mettre en place de nouvelles armes, des bombes à fusion pure » (RFI, 04/08/2002). Qui en décide et en débat, hors le lobby militaro-industriel ?]

LIRE

PNUD, *Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté. Rapport mondial sur le développement humain 2002*, De Boeck, 277 p.

Comme chaque année, le *Rapport mondial sur le développement humain* du Programme des Nations unies pour le développement est une mine exceptionnelle d'informations. De surcroît, cette institution interétatique, coincée a priori entre les raisons d'État et l'hégémonie des institutions de Bretton Woods, réussit à maintenir une assez remarquable liberté d'analyse. En ces temps de regain du discours de la force, le choix du thème de la démocratie est bienvenu. Parmi bien d'autres aspects envisagés, relevons les propositions de réforme des institutions internationales, une synthèse non simpliste des débats sur « démocratie et développement », et l'insistance sur la gestation d'une société civile mondiale, dont les conquêtes sont soulignées.

Jean-Jacques Gabas, Philippe Hugon, Étienne Le Roy, François Lille, Christiane Marty, François-Xavier Verschave, Annie Vinokur

Biens publics à l'échelle mondiale

Colophon (Bruxelles), 134 p., 2001, 10 € franco à Survie.

Concept attrape-tout ou formidable levier de changement ? *Survie* penchait pour la seconde hypothèse quand elle a créé l'association *Biens publics à l'échelle mondiale* (BPEM), interface entre une perspective scientifique et une promotion militante. C'était en 1999. Le concept n'était pas encore à la mode. Cette mode soudaine trahit de fait un nœud d'ambiguïtés. Le Comité scientifique de BPEM s'est employé à en débattre durant un an, à partir de l'automne 2000. La perspective en sort plus vigoureuse, selon nous – permettant d'ouvrir cette année une série de chantiers thématiques (justice pénale internationale, santé, climat, monnaie et crédit, circulation maritime).

L'ouvrage (publié avec l'aide de la Coopération belge et d'un consortium d'ONG de ce pays) rend compte de la problématique, des ambivalences du concept, des risques de dévoiement, avant d'esquisser une première synthèse. Selon le principe même de BPEM, il croise des points de vue scientifiques et militants. Il sera complété prochainement par un ouvrage de vulgarisation, à paraître à La Découverte.

Didier Mauro, *Afriques secrètes. Éléments d'une anthropologie rebelle*, Anako, 2001, 227 p.

Anthropologue et cinéaste documentariste, auteur d'une trilogie sur Madagascar (*L'île mère* ; *L'île essentielle* ; *Amour et rébellion en Imerina*, chez le même éditeur, 1999 et 2000), Didier Mauro propose ici un très beau livre d'initiation à l'Afrique. Trois décennies de pérégrinations sur le continent et la fréquentation privilégiée des « gens d'en bas » ont été visiblement animées par un vrai don de sympathie, au sens étymologique (sentir avec).

D'où une compréhension assez rare de l'histoire, la géographie, la sociétés africaines. La rébellion, la révolte contre la domination et ses idéologies ne délaissent pas une proximité, une amitié savoureuses.

Une anthropologie rebelle est nécessaire, car les clichés ethnistes sont une forme sophistiquée d'aliénation. La résistance à des menaces plus fortes que jamais, sur les peuples africains et leur environnement, puisera dans leurs cultures.

Les Afriques secrètes, oubliées par les médias, font vivre ces cultures dans les villages et les villes. Elles déploient une incroyable créativité de survie. En même temps, le peuple est fasciné par ses élites, elles-mêmes captivées par la course au pouvoir et à l'argent, mimant les aspects les moins reluisants de l'Occident, sa prédation coloniale puis néocoloniale. L'enjeu principal est sans doute de dissiper cette double aliénation.

GRIP (Bruxelles), *Transfert d'armes vers les acteurs impliqués dans le conflit en République démocratique du Congo*. Exposé devant la commission "Grands Lacs" du Sénat belge, 05/07/2002.

Cet exposé détaillé des États et trafiquants qui "nourrissent" les nombreux acteurs d'une guerre terriblement meurtrière vaut bien des cours de géopolitique. En plus des armes, il est aussi question des instructeurs et mercenaires. Une grande partie de la planète apporte son concours aux alliés de chaque camp (et parfois des deux camps) : en vrac, la Libye, la Chine, l'Inde, la Géorgie, la Grande-Bretagne, Israël, l'Afrique du Sud, la Corée du Nord, la Russie, la Bulgarie, la Slovaquie, le Liberia, le Kenya, le Belarus, le Portugal, la Tanzanie, la Zambie, le Swaziland, l'Érythrée, la Somalie, le Liban, la Roumanie, la Pologne, les Pays-Bas, la Suisse, la Grèce, la Belgique...

La France n'est mentionnée que trois fois, pour des hélicoptères envoyés à Kinshasa, le surarmement de l'arsenal angolais et son financement. Mais l'on sait depuis l'Angolagate qu'elle est en pointe dans l'activation des ventes d'armes des ex-pays de l'Est.

Les États-Unis sont très actifs dans l'instruction des armées ougandaise et rwandaise. Brown & Root, filiale de la société pétrolière Halliburton du vice-président Dick Cheney, aurait construit une base US près de Cyanguu, à côté de la frontière rwando-congolaise, pour entraîner des troupes de Kigali et leur fournir un soutien logistique dans leurs opérations au Congo-K. La même firme procurerait une coopération militaire à l'Angola, adversaire du Rwanda... Le tandem français Falcone-Gaydamak était très bien placé auprès de ce lobby pétrolier américain, aujourd'hui installé à la Maison Blanche.

François-Xavier VERSCHAVE

Noir Chirac Secret et impunité

Les arènes, 309 p., 20 €

Quel est cet homme qui va diriger la France pendant cinq années de plus en quasi monarchie, à moins d'être bridé par une nouvelle cohabitation ? Bien des facettes de sa personnalité ont été exposées par les biographes ou communiquées par les médias. Au final il conserve, en Arsène Lupin de l'argent public ou « Super-menteur » guignolesque, un capital de sympathie ou d'indulgence. C'est que l'on s'est bien gardé de fournir aux électeurs toute la dimension politique du personnage. Or l'on y est contraint si l'on prend au sérieux les ravages de la Françafrique. Jacques Chirac en est le principal héritier. Il s'affiche en "Grand frère" des dictateurs et prédateurs français. S'interroger sur l'impunité de leurs crimes (économiques, financiers et politiques) renvoie à l'incroyable impunité chiracienne. D'où vient-elle, pourquoi résiste-t-elle ?

L'auteur scrute les origines de la carrière fulgurante du jeune Chirac, s'interroge sur ses parrains (Dassault, Pompidou, Juillet), revisite le contexte. La guerre froide comportait des stratégies cachées. Les quatre principales (jeu de go nucléaire, *covert actions*, finance parallèle, recrutement d'élites initiées) dessinent le cadre où va s'ébrouer l'officier énarque, avant d'occuper le centre de la filiale hexagonale. Ce cadre est prêt à être réactivé dans la nouvelle "guerre froide"...

Tandis que la Françafrique s'immerge dans une "mafiafrique", l'ouvrage s'éloigne un bon moment du continent noir : il passe par les enjeux et les acteurs militaires ou financiers de la mondialisation pour mieux discerner un axe de lutte commun à ceux qui, d'Afrique et d'ailleurs, refusent la montée de l'iniquité impunie. Ce n'est pas l'axe bushien du Mal et du Bien, c'est plutôt une boussole familière à *Survie* : criminalité financière contre bien public.

Abonnez-vous à *Billets d'Afrique et d'ailleurs* !

Vous recevez notre publication sans y être encore abonné, et vous appréciez cette information alternative, synthétique, indépendante ? Contribuez, en vous abonnant, à la maintenir vivante !

Nom, Prénom :

Adresse :

Je règle un abonnement annuel :

En France (16 €) À l'étranger (21 €) De soutien (30 €)

Sommaire : Salves

p. 2

Ils ont dit

p. 8

À fleur de presse

p. 10

Lire

p. 11

Association Survie, 57 avenue du Maine, F75014-Paris - Directeur de la publication : François-Xavier Verschave - Imprimé par nos soins

Commission paritaire n° 76019 - Dépôt légal : Septembre 2002 - ISSN 1155-1666 - Abonnement: 16 € (Étranger: 21 €)

Tél. (33 ou 0)1 43 27 03 25 - Fax (33 ou 0)1 43 20 55 58 - survie@wanadoo.fr